



LE TJP, CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE STRASBOURG GRAND-EST, L'ÉTAT, MINISTÈRE DE LA CULTURE, LA VILLE DE STRASBOURG, LA RÉGION GRAND-EST, L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG, LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE RECHERCHENT :

## Un/une artiste/ un binôme d'artistes

pour prendre la direction du TJP, Centre Dramatique National de Strasbourg Grand-Est.

Sont recevables les candidatures d'un ou de plusieurs artistes engagés dans le champ théâtral.

La première mission d'un CDN est la création théâtrale. C'est un lieu de référence régional, national et international où se rencontrent et s'articulent toutes les dimensions du théâtre : la recherche, l'écriture, la création, la diffusion et la transmission. L'ensemble des missions d'intérêt public attachées au label CDN est défini par le cahier des missions et des charges fixé par l'arrêté du 5 mai 2017, publié au Journal Officiel de la République française n° 0110 du 11 mai 2017 et accessible sur le site [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

Le TJP de Strasbourg, préfecture de la région Grand Est, est situé au sein d'une métropole composée de 33 communes et de plus de 500 000 habitants dont 57% résident dans la Ville de Strasbourg.

Il s'inscrit dans une histoire théâtrale qui commence en 1974 lors de la création de la Maison des Arts et des Loisirs (MAL) par André Pomarat. En 1977 est créé le festival « Les Giboulées de la marionnette », élément constitutif important de l'identité du TJP. Il est labellisé CDN en 1984 et CDN Enfance et Jeunesse en 1991. Grégoire Callies en assure la direction de 1997 à 2011, année où Renaud Herbin, artiste marionnettiste en prend la tête jusqu'en 2022. Il y met en place un projet spécifique à cette esthétique et y inscrit son activité en lien avec les réseaux afférents. En 2023, la direction est confiée à l'artiste Kaori Ito qui conforte le TJP comme lieu de référence pour la création jeune public, dans les domaines du théâtre et des arts associés dans un objectif d'ouverture disciplinaire et d'hybridation des formes.

L'histoire du TJP s'est construite sur deux lieux d'implantation :

- l'ancien temple néogothique de la rue Saint-Martin ou « Petite scène », dans le quartier de la Petite France qui regroupe aujourd'hui l'ensemble des bureaux, une salle de répétition pouvant accueillir du public (100 personnes) et une salle de 97 places comportant un plateau de 9,4 sur 7,5 mètres et des gradins amovibles offrant la possibilité d'un dispositif en bi-frontal ;
- l'ancien cinéma de la rue des balayeurs ou « Grande scène », dans le quartier de Krutenau dont la salle possède un grand plateau de 12 mètres sur 10 et une jauge de 192 places avec une régie ouverte ; ce lieu est par ailleurs doté de logements d'artistes récemment rénovés et de trois salles de travail pouvant accueillir du public à hauteur de 50 personnes chacune.

En outre, l'équipement bénéficie d'un lieu de stockage et atelier de fabrication situé à Illkirch-Graffenstaden, commune limitrophe de la ville de Strasbourg.

Le budget prévisionnel 2026 est de 2 867 575 €, l'équipe permanente est composée de 24 permanents (30 ETP en incluant les intermittents.e.s).

Le TJP constitue un lieu de référence depuis plus de 50 ans pour la création à destination de la jeunesse, dans laquelle l'art de la marionnette occupe une place importante. Cette orientation en faveur de l'enfance et la jeunesse, propre à ce CDN, est réaffirmée par l'ensemble des partenaires publics du CDN de Strasbourg.

La future direction du TJP portera ainsi un projet dont les missions spécifiques sont le soutien à la création et à la diffusion, tout en

faisant vivre les particularités de ce CDN, dont elle s'inspirera pour faire émerger de nouvelles formes et esthétiques. Le projet devra également comprendre une dimension de coopération artistique affirmée, d'une part au plan européen, compte-tenu de l'identité du territoire, et d'autre part avec les différentes institutions artistiques du territoire engagées sur la création contemporaine, dans une logique de complémentarité des propositions et de croisement des publics.

Enfin, le projet devra comprendre des éléments portant sur l'organisation du TJP dans ses dimensions managériales, de gouvernance, de répartition des missions et de bien-être au travail.

Fin septembre 2026, quatre à six candidatures seront présélectionnées après concertation entre l'État, la Ville de Strasbourg, la Région Grand Est, l'Eurométropole de Strasbourg et la Collectivité européenne d'Alsace, dans le respect du principe d'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités de direction.

La DRAC Grand Est remettra à cette occasion une note d'orientation présentant le TJP, Centre Dramatique National de Strasbourg Grand-Est, le contexte théâtral et artistique de la région et tous les éléments utiles à l'élaboration d'un projet artistique et culturel, aux candidat.e.s présélectionné.e.s. Il.s/elle.s seront invité.e.s au théâtre, pour découvrir l'outil, son environnement et son équipe. Il.s/elle.s rencontreront, s'il.s/elle.s le souhaitent, les partenaires publics.

Les candidat.e.s présélectionné.e.s devront finaliser leur projet artistique et culturel **avant le 13 novembre 2026**, en s'appuyant sur la note d'orientation remise.

Il.s/elle.s présenteront leur projet artistique et culturel devant un jury composé des représentants des différents partenaires publics (**autour de la première semaine du mois de décembre 2026**). Au terme de la procédure de sélection, l'artiste ou les artistes retenue.e.s devront recevoir l'agrément de la ministre de la Culture, pour une prise de fonction le 1er janvier 2027, dans le cadre d'un premier mandat de quatre ans. Il.s/elle.s devra/ont donc prendre toutes les dispositions utiles pour être opérationnel.le.s à cette date.

Les candidat.e.s doivent tout d'abord adresser une lettre de motivation ainsi qu'une présentation de leur parcours artistique, un bilan quantitatif de diffusion de leurs productions sur les trois dernières années, ainsi qu'un curriculum vitae **avant le vendredi 28 août 2026** à :

### Monsieur le Directeur général de la création artistique

Contact : [delegation-theatre@culture.gouv.fr](mailto:delegation-theatre@culture.gouv.fr)

### Madame la Directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand-Est

Contacts : [florence.forin@culture.gouv.fr](mailto:florence.forin@culture.gouv.fr), directrice régionale adjointe déléguée à la création, DRAC Grand-Est, [catherine.hoffmann@culture.gouv.fr](mailto:catherine.hoffmann@culture.gouv.fr), conseillère Théâtre et Arts Associés, DRAC Grand-Est, site de Strasbourg

### Madame la Maire – Présidente de la Ville et Eurométropole de Strasbourg

Contacts : [camille.giertler@strasbourg.eu](mailto:camille.giertler@strasbourg.eu), directrice de la culture, Ville et Eurométropole de Strasbourg, [dorothee.reisacher@strasbourg.eu](mailto:dorothee.reisacher@strasbourg.eu), chargée de mission spectacle vivant, service du développement culturel et artistique, Direction de la culture, Ville et Eurométropole de Strasbourg

### Monsieur le Président de la Région Grand Est

Contacts : [valerie.lahouel@grandest.fr](mailto:valerie.lahouel@grandest.fr), cheffe de service, adjointe de la directrice, Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire, Service Spectacle vivant et Arts visuels, Région Grand Est, [anne.hahn@grandest.fr](mailto:anne.hahn@grandest.fr), chargée de mission, Service Spectacle vivant et Arts visuels, Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire, Région Grand Est

### Monsieur le Président de la Collectivité européenne d'Alsace

Contacts : [olivier.merot@alsace.eu](mailto:olivier.merot@alsace.eu), directeur culture et patrimoine, Collectivité européenne d'Alsace, [katia.wartelle@alsace.eu](mailto:katia.wartelle@alsace.eu), cheffe de projet développement artistique, Service création diffusion et pratiques artistiques, Direction culture et patrimoine, Collectivité européenne d'Alsace

### Monsieur Stéphane Bossuet, Président de l'association TJP

Contact : [recrutement@tjp-strasbourg.com](mailto:recrutement@tjp-strasbourg.com)